

Sans moyens,

l'école inclusive n'est qu'un slogan

En cette rentrée 2022, les personnels de l'Éducation nationale font le constat d'un manque de moyens criant pour accompagner les plus de 400000 élèves en situation de handicap scolarisés au sein du service public d'éducation. Entre le manque d'AESH, le manque de formation des personnels, le trop grand nombre d'élèves par

classe et des bâtiments inaccessibles, l'école est loin d'être inclusive. SUD éducation appelle à écrire à l'administration en mettant le syndicat SUD éducation de votre département en copie pour signaler le manque ou l'absence d'accompagnement des élèves de vos écoles et établissements.



Mobilisons-nous pour une vraie école inclusive

SUD éducation revendique :

- ✓ des moyens pour accueillir et répondre aux besoins de tou·tes les élèves qu'importe leur situation scolaires, sociales, administrative, leur origine ou leur handicap... sur tout le territoire,
- ✓ la création massive de postes d'AESH, de RASED, de personnels médico-sociaux, d'enseignant·es, de CPE et de personnels de Vie scolaire et d'interprètes,

- ✓ la création d'un vrai statut de la Fonction publique d'éducateur·trice scolaire spécialisé·e pour les AESH,
- ✓ la baisse des effectifs par classe,
- ✓ une véritable formation initiale et continue à l'inclusion scolaire adaptée aux besoins des élèves et des personnels avec des temps de co-formation et de concertation pour tou·tes les personnels,
- ✓ l'adaptation des bâtiments et du matériel scolaire.
- ✓ du temps de concertation hebdomadaire institutionnalisé et consacré à l'inclusion des élèves à besoins spécifiques accueillir.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTONS POUR
UNE AUTRE | UNE AUTRE
ÉCOLE | SOCIÉTÉ



Des conditions de travail dégradées par le manque de moyens !

Pour les Accompagnant·es d'Elèves en Situation de Handicap (AESH), les conditions de travail sont très précaires avec un salaire largement en dessous du SMIC et qui n'est pas revalorisé, des temps incomplets imposés et non-considérés comme des temps pleins (24h devant élèves) en attente de l'attribution de la prime REP/REP +.

La mise en place des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) dégrade également les conditions de travail des AESH puisqu'ils et elles doivent suivre plusieurs élèves, parfois dans des écoles différentes, engendrant des frais de déplacement et une détérioration de l'accompagnement des élèves. Ils et elles sont également parfois déplacé·es de leur poste, sans concertation préalable.

Les enseignant·es de 1er et 2nd degré se heurtent à une absence de formation concernant les handicaps et les aides qu'ils et elles peuvent développer pour les élèves. De plus, une fois en poste, les enseignant·es se retrouvent face à l'absence de moyens pour accompagner ces élèves : nombre d'élèves par classe trop élevé pour pouvoir différencier correctement, temps extrêmement long pour que les notifications soient établies par la MDPH, attente pour qu'un·e AESH soit nommé·e, très peu de temps de concertation avec l'AESH, aucune information quant aux adaptations pédagogiques à mettre en oeuvre...



Contactez SUD éducation dans votre département pour vous organiser et défendre vos droits !

<https://www.sudeducation.org/agir/adherer/>

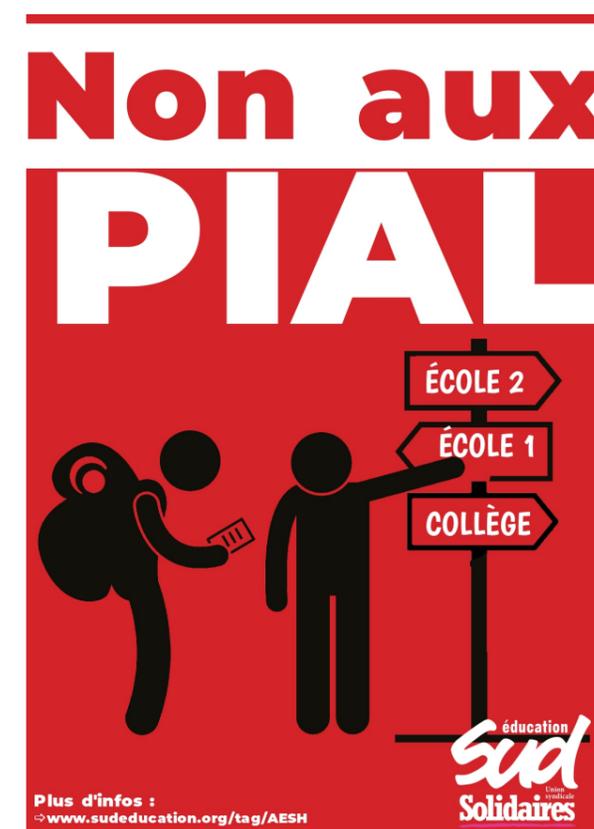
Vous pouvez ouvrir ce QR code depuis l'appareil photo de votre téléphone.



Quelle école inclusive voulons-nous ?

L'École française n'a d'inclusive que le nom : inscrire les élèves handicapés en école ordinaire ne suffit pas en soi à les inclure dans le système scolaire. Faute de moyens, ces élèves ne bénéficient bien souvent pas des aides qui pourraient leur permettre de progresser ni d'un contexte favorable à leur bien-être. Ils et elles se retrouvent alors en situation d'exclusion au sein d'une classe ordinaire : ce sont les "exclusés de l'intérieur".

Pour que l'école ordinaire puisse réellement accueillir tous les enfants, elle doit être entièrement repensée. L'éducation des élèves handicapés doit être prise en charge collectivement, ce qui demande du temps et de la formation pour tous les personnels, pas seulement pour les personnels spécialisés. Elle n'est pas compatible avec la logique actuelle des repères de progressivité annuels ni avec les évaluations nationales.



Une École inclusive laisse le temps aux élèves de grandir et d'apprendre sans les comparer sans cesse à la norme.

Sortir d'un système éducatif normatif serait bénéfique à tous les élèves qui auraient la possibilité d'apprendre sans être sans cesse évalués, classés, étiquetés comme normaux ou non. Plus largement, de vraies mesures d'inclusion amélioreraient les conditions d'apprentissage générales : moins d'élèves par classe, des personnels mieux formés, des espaces calmes au sein de l'école...

Pour une **AUTRE** société

Donner à tous les enfants la possibilité d'apprendre et de se sentir bien à l'école est une priorité. De la même manière, ce devrait être une priorité de faire en sorte que tous les individus, handicapés ou non, bénéficient des mêmes droits. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas : la société est validiste c'est-à-dire qu'elle discrimine des personnes car elles ont un handicap. Un grand nombre des difficultés qu'elles rencontrent ne sont pas liées à leur état de santé mais à l'inadaptation de la société : logements et lieux publics inaccessibles, privation de liberté dans certaines institutions, attitudes infantilissantes à leur égard, etc.

Elles souffrent également de difficultés économiques. En effet, le handicap entraîne souvent des coûts supplémentaires, parfois exorbitants, certaines entreprises profitant du caractère nécessaire de ces produits pour les vendre au prix fort. En outre, l'allocation adulte handicapé est en dessous du seuil de pauvreté et occuper un emploi peut relever du parcours du combattant.

En effet, la discrimination à l'embauche exclut les personnes handicapées de nombreux emplois. L'Éducation nationale, par exemple, est loin d'embaucher 6% de personnels handicapés. De nombreux postes de travail ne sont pas adaptés et le rythme de travail imposé par le capitalisme et les logiques managériales est encore plus dévastateur pour ces personnels. Par conséquent, toute une partie de l'emploi des personnes handicapées se fait à l'extérieur du monde du travail ordinaire, dans les ESAT (établissements et services d'aide par le travail). Dans ces établissements, les personnels n'ont pas le statut salarié ni les droits qui vont avec.

Nous voulons une École qui inclut tous les élèves mais aussi une société qui ne délaisse ni n'exploite aucun individu sous prétexte qu'il ne correspond pas aux normes d'une personne valide ou en bonne santé.

Votez SUD éducation-Solidaires aux élections pro !

Du 1er au 8 décembre, l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale sont appelé·es à voter pour désigner leurs représentant·es dans les instances. Organisées tous les 4 ans, ces élections déterminent la représentativité des syndicats dans l'Éducation nationale et dans la Fonction publique. Pour des élu·es de combat, qui ne se laissent pas faire face à l'administration, pour envoyer un signal fort : du 1er au 8 décembre, votons SUD éducation-Solidaires.

